



**WARCQ**

**ARRÊTÉ N ° 09 - 2020**

**Autorisation d'occupation du domaine public  
4 rue Lyautey**

**Le Maire de la Commune de WARCQ,**

*Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,*

*Vu l'article R 225 du Code de la Route,*

*Vu la demande d'autorisation du 10 janvier 2020 formulée par l'entreprise THEVENIN JOSE PERE ET FILLE, 130 rue Albert Poulain à Charleville-Mézières, concernant l'installation d'un échafaudage sur le domaine public par devant l'habitation de Mme Joëlle Noël 4 rue Lyautey, afin de procéder à des travaux de couverture.*

**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'entreprise THEVENIN est autorisée, pour les besoins des travaux, à implanter un échafaudage de pied sur le domaine public, au droit du n° 4 rue Lyautey, à compter du lundi 20 janvier à 8h00, et ce jusqu'à la fin des travaux.

**Article 2 :** Pour les besoins du chantier et la circulation dans la rue Lyautey, le stationnement sera interdit sur les emplacements situés face à l'habitation, 4 rue Lyautey.

**Article 3 :** Cette autorisation est consentie à titre gratuit. L'entreprise THEVENIN se chargera de la signalisation du chantier et de la remise en état de l'accotement, si dégradation constatée.

**Article 4 :** Monsieur le Maire de Warcq, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Monsieur l'agent de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5 :** Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique des Ardennes,
- Monsieur le Responsable du Services du SAMU,
- Monsieur le Directeur du SDIS.

Fait en Mairie de WARCQ, le 11 janvier 2020.



Le Maire de WARCQ,

Bernard PIERQUIN

MAIRIE DE 08000 WARCQ

Téléphone : 03 24 56 01 62 - Télécopie : 03 24 56 27 76

warcq@wanadoo.fr - mairiewarcq@wanadoo.fr - adresse de notre site : www.mairie-warcq.com